SOJAM

FICHE TECHNIQUE

ACTO Cafards

Seringue gel appât

ATTRACTIF LONGUE DURÉE
PERMET DE TRAITER 150M²

Cafards, ravets, blattes germaniques, orientales, rayées, américaines

PRATIQUE : Présenté en seringue prête à l'emploi, il suffit de déposer des gouttes d'appât dans les lieux sombres, chauds et humides, où les blattes et cafards se cachent le jour.

TRÈS APPÉTENT : Détectable à distance, sa forte appétence permet une bonne ingestion du gel.

ACTION RAPIDE : Il agit en 24 heures après l'ingestion et élimine totalement les adultes en 5 jours.

LONGUE DURÉE : Appétent pendant 1 mois.

FABRIQUÉ EN FRANCE

MODE D'EMPLOI :

La formule grasse du gel peut tacher certains supports, un test préalable devra être effectué avant emploi.

Ôter le capuchon. Actionner le piston. Déposer l'appât dans les lieux infestés : sur les tuyauteries, gaines d'aération, plinthes, dans les armoires électriques, à l'arrière des appareils ménagers, dans les faux-plafonds…

La dose d'emploi varie selon l'endroit, l'espèce de blattes présente et le degré d'infestation : 1 goutte = 0,1 g (la taille d'une lentille).

Préventif : 2 à 3 gouttes/m². Curatif : 5 gouttes/m².

Avant de replacer l'embout, tirer légèrement sur le piston pour interrompre l'écoulement. Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique. Stocker le produit entre 5°C et 35°C. Craint le gel.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient : CIT/MIT, MIT et BIT. Peut produire une réaction allergique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

*INSECTICIDE (TP18) - **Composition** : Spinosad (CAS n°163816-95-8) 0,01% (m/m), Géraniol (CAS n°106-24-1) 0,01% (m/m).*

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.

ACAF 6

ÉTUI DE 1
SERINGUE DE 25G
CARTON DE 12

PRÊT À L'EMPLOI

NE COULE PAS, NE DURCIT PAS ET NE SÈCHE PAS